

Règlement du tournoi

- 1/Le juge arbitre principal sera Stéphanie BONNAT, elle sera accompagnée de Céline FONDANECHÉ comme JA adjoint.
- 2/Le numéro d'autorisation du tournoi est : en cours.
- 3/Les règles applicables le jour du tournoi sont celles édictées par la FFBaD.
- 4/Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et posséder sa licence pour la saison en cours.
- 5/**Pour la catégorie poussin**, les terrains seront adaptés suivant les directives de la FFBaD : filet à 1.40m et couloir du fond non utilisé.
- 6/Les tableaux se feront en poules uniques de 4 ou 5 constituées au CPPH.
- 7/Le nombre maximum de participants est fixé à 380 joueurs. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée, avec le règlement, à la date du mail ou cachet de la poste faisant foi.
- 8/Tous les joueurs peuvent s'inscrire sur trois tableaux.
- 9/Le montant des droits d'engagement sont: 14€ pour 1 tableau, 17€ pour 2 tableaux, 20 € pour 3 tableaux
- 10/Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge-arbitre.
- 11/Seuls ont accès aux terrains les joueurs appelés à jouer.
- 12/Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de regrouper une catégorie faute de nombre suffisant de joueurs inscrits.
- 13/Les matchs sont en auto-arbitrage, ils seront joués en 2 sets gagnants de 21 points. Sauf pour la catégorie « poussin » en accord avec le JA.
- 14/Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 15/Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match : feuille de match retirée à la table de marque, volants en nombre suffisant. La feuille de match sera ramenée immédiatement après la fin du match.
- 16/Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.
- 17/En cas de forfait, les droits d'engagement resteront acquis à l'organisateur après la constitution des tableaux.
- 18/Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque. Les décisions du juge arbitre sont sans appel.

19/Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes.

20/Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond, structure métallique...) sera compté « let » une fois au service puis faute pendant le jeu.

21/Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBaD. En cas de désaccord, les volants officiels seront les BABOLAT 2 pour les classés. Ils seront en vente sur le tournoi.

22/En cas de forfait d'un des joueurs d'une paire, le club fera son possible pour lui trouver un remplaçant.

23/Le règlement sera affiché dans la salle à proximité de la table de marque ou du tableau d'affichage.

24/La date limite d'inscription est fixé au 02 novembre 2018

25/Les classements pris en compte seront ceux entrés en vigueur au 26 octobre 2018

26/Les tirages au sort des tableaux seront effectués au plus tard le 04 novembre 2018

27/Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

28/Tout participant devra se présenter à l'accueil dès son arrivée, au moins 30 mn avant le début de son premier match.

29/Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

30/Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

31/ Chaque joueur mineur doit être accompagné d'un responsable majeur et présent le jour de la compétition. Le responsable présent devra être en possession d'une attestation de responsabilité pour chaque joueur si les parents ne sont pas présents.